Protocole de la demande d'aide RASED

La demande d'intervention du RASED suit le protocole suivant :

1

Élève en difficulté

Analyse des difficultés par l'enseignant

2

Informations aux parents

Entretien entre l'enseignant et les parents

3

Mise en place d'aide(s) personnalisée(s) au sein de la classe

- Différenciation et/ou aménagements pédagogiques
- PPRE
- A.P.C/ stage de réussite

4

Si la difficulté persiste malgré toutes les aides mises en place

Demande d'aide au RASED

5

Analyse des demandes d'aide en synthèse

- **Psychologue de l'Éducation nationale**
- **Enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique** *(Maitre E)*
- **Enseignant chargé de l'aide à dominante rééducative** *(Maitre G)*
- **Partenaires extérieurs**

RASED Circonscription de St Pol sur Ternoise